

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 21/01/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 27 janvier à 20h
DATE D'AFFICHAGE 21/01/2025	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Perrier, MM. Deau, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère- Desmortreux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Le Rétif, Monsimier, Péru, Simon, Stoffel, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES	<u>Absents excusés</u> :
EN EXERCICE : 27	Mme Lanfranc de Panthou a donné pouvoir à Mme Donatin
PRÉSENTS : 22	M. Gué a donné pouvoir à Mme Delbecque M. Grelier a donné pouvoir à Mme Letourneur
VOTANTS : 25	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Vandercamère-Desmortreux

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA PROGRAMMATION « FRANCOPHONIE A Verson » 2025

Madame Brioul, maire-adjointe en charge du Patrimoine Senghor, rappelle que la Ville de Verson inscrit depuis 30 ans dans son projet culturel les valeurs défendues par le poète-Président L.S. Senghor : la Francophonie, le dialogue des cultures et la Civilisation de l'Universel.

Depuis que la commune est propriétaire du patrimoine de Verson du couple Senghor, la programmation événementielle « La francophonie à Verson » s'articule avec le projet de conservation et de valorisation de ce patrimoine.

Deux temps forts marquent le programme de cette année 2025, à l'occasion de deux manifestations nationales : Le Mois de la Francophonie et les Journées Européennes du Patrimoine.

Les objectifs définis pour l'année 2025 sont les suivants :

- Enrichir la programmation par une offre pluridisciplinaire ;
- Inscrire cette programmation événementielle dans le cadre du projet de conservation et de valorisation du patrimoine du couple Senghor ;
- Conforter la place singulière de la Ville de Verson dans le paysage régional et national de la francophonie.

Mme Brioul présente les manifestations prévues dans le cadre de cette programmation, mentionnant l'inauguration du parc et les événements qui y seront organisés.

Le coût prévisionnel 2025 est de 13 150 €.

S'inscrivant dans une démarche culturelle particulière, ce projet peut bénéficier du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie dans ses appels à projets portés par les collectivités.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Commune	2 630 euros
DRAC de Normandie	10 520 euros
Total	13 150 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De donner son accord sur le plan de financement tel que présenté ci-dessus pour la réalisation de l'action « La francophonie à Verson - 2025 »,
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter toutes les subventions en adéquation avec la réalisation de ce projet notamment auprès de la DRAC,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathalie Donatin", written over a horizontal line.

Nathalie DONATIN